



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@orange.fr

Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFOS MAI 2008 n° II

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Après quelque temps d'intense activité je reprends la plume pour essayer de vous donner des informations sur les sujets qui nous préoccupent tous.

Tout d'abord je vous propose de lire un extrait du Rapport Moral que Jean KIFFER a lu lors du Congrès de la FNPPSF durant l'Assemblée Générale. Je crois que ces phrases peuvent être prononcées par tous les Présidents d'Association comme Maupas Plaisanciers.

« L'année 2007 et ce début d'année 2008 auront été fertiles en événements. Partout nous avons dû lutter et faire valoir nos positions face des détracteurs le plus souvent très mal informés sur nos activités. L'amalgame maintes fois constaté entre plus de deux millions de pêcheurs en mer respectueux des règles et de l'environnement et une minorité de braconniers sans scrupules parmi lesquels figurent bon nombre d'anciens professionnels, cet amalgame, dis-je, ne résiste pas à une analyse objective de la situation. C'est donc à ce travail d'explication et d'information que nous nous sommes prioritairement consacrés avec un certain succès, je dois le dire. Cette tâche est loin d'être terminée et ne s'achèvera probablement jamais tant le manque d'objectivité et l'aveuglement de certains de nos pourfendeurs sont immenses.

Face à une telle adversité il importe évidemment de se rassembler et de rester plus que jamais solidaires... Dans mon rapport moral 2007, j'avais déjà mis l'accent sur les difficultés à venir et sur cette impérieuse nécessité de se regrouper. Je ne pensais pas aussi bien dire, la réalité a en effet largement dépassé tout ce que nous avons pu imaginer...

Face à de tels comportements, injustes et inacceptables, je vous incite cependant à rester calmes et déterminés. Nous sommes avant tout des gens d'ouverture et de dialogue. Je suis convaincu qu'en conservant une telle attitude, nous finirons par être mieux entendus et respectés.

La plaisance et la pêche en mer constituent une véritable chance pour la France et les régions littorales. Soyons tout simplement prêts à relever ce nouveau défi... »

Grace aux actions menées par la FNPPSF, une participation très active durant le Grenelle de l'Environnement de Jean KIFFER, nous pouvons attendre avec sérénité la publication des textes en cours de signatures :

**Non au permis de pêche en mer
Responsabilisation du chef de bord plutôt que réglementation féroce
Adaptation du matériel de sécurité selon le lieu de navigation, etc**

Vous trouverez ci-dessous différents documents ou fichiers pour corroborer ces lignes

Article paru dans le journal de la Vendée du conseil général Directeur de la publication Mr Devilliers à voir sur WWW.VENDEE.FR

Article Ouest France du 23 avril 2008

Permis écarté pour la pêche en mer de loisir

Pour taquiner le bar ou gratter les bancs de palourdes, il faudra plutôt une déclaration attestant que l'on connaît ses devoirs.

Un permis payant pour les pêcheurs amateurs en mer ? La question n'est, semble-t-il, plus à l'ordre du jour. Sous l'égide du conseil supérieur de la navigation de plaisance, présidé par Gérard d'Aboville, les représentants de la pêche professionnelle et amateur, ainsi que les organisations environnementalistes, ont dégagé un consensus majoritaire pour une simple déclaration des pratiquants.

Celle-ci, gratuite et valable indéfiniment, attesterait que le pêcheur a bien pris connaissance de ses devoirs et de toutes les réglementations de préservation de la ressource. Le projet devra être validé au ministère de l'Ecologie, par Jean Louis Borloo.

Les pratiquants sont soulagés. Ouf aussi, des fabricants et vendeurs d'articles de pêche, qui déclarent avoir observé une baisse de 30% du chiffre d'affaires chez leurs collègues portugais depuis l'instauration du permis en 2007.

L'argument développé par la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers a, semble-t-il, fait mouche : un permis à 60 €, comme au Portugal, serait amorti en quelques heures seulement par les ventes illégales d'un amateur marron (qualifié d'amateur « par défaut »).

Il frapperait surtout les pêcheurs occasionnels... Et avec eux l'industrie du tourisme.

Nageoire coupée

Mais pas question de ne rien faire. Parmi les propositions évoquées : l'obligation de couper au moins une nageoire du poisson d'amateur dès sa sortie de l'eau, pour que puissent être identifiées les ventes au noir ; lutter contre les ventes illégales en alourdissant les peines (confiscation du bateau ou de la voiture) ; interdire la pêche en période de reproduction et instaurer une taille minimum à respecter sur un plus grand nombre d'espèces ; limiter les captures pour les espèces en danger ; mieux informer le public sur la préservation des espèces et les règlements.

« **Tout cela ferait l'objet d'une chartre**, annonce Jean Kiffer, le leader des plaisanciers qui a défendu le dossier pied à pied. **Les Anglais aussi viennent d'abandonner l'idée d'un permis.** »

En France, un permis avec examen ne resterait à l'ordre du jour que pour la chasse sous marine, en regard de la dangerosité des arbalètes (comme le fusil à la chasse).

Raymond COSQUERIC

Un autre sujet vous interpelle. Il s'agit de la reconstruction de l'estacade.

Vous n'ignorez pas que l'une des entreprises qui avait été retenue par le Conseil Général a été déclarée en faillite avant même d'intervenir à La Tranche sur Mer. Les travaux ont été stoppés et ont pris un retard très inquiétant. La nouvelle équipe Municipale a pris ce dossier en main dès son arrivée en fonction afin de le faire débloquer au plus vite. Malgré les interventions répétées de Serge KUBRYK et de Dominique GONNOT les nouvelles n'étaient pas rassurantes.

Par courrier reçu le 15 mai dernier, le Chef du Service Maritime Départemental écrivait à Monsieur le Maire pour l'informer du nom de la nouvelle entreprise intervenante, de l'incidence financière pour la commune et du planning des travaux.

Monsieur le Maire m'a autorisé à diffuser l'extrait ci après de cette lettre :

« « «

3-Le planning et l'avancement des travaux au 9/05/08

Le planning général des travaux a dû être réactualisé du fait de la défaillance de SOROMETAL. Après compression des tâches, le planning joint aboutit à un achèvement des travaux au 25 juillet 2008.

A ce jour, les travaux de démolition et de fondations sont achevés. Les ducs d'albe du front d'accostage conservé ont été sablés et repeints.

Les nouvelles études d'exécution de la charpente métallique sont en cours. Elles portent également sur la structure de maintien des nouvelles pompes. Suite à la réunion avec vos services et le bureau d'études EGJS EAU du 11/04/08 sur ce point, j'ai reçu des plans de positionnement et de fonctionnement de la pompe et de ses équipements à venir sous l'estacade que je transmets à l'entreprise comme hypothèse d'étude. Ayant senti quelques réserves de votre part sur cet équipement, je vous prie de bien vouloir me confirmer dans les meilleurs délais, la mise en œuvre selon les dispositions présentées par EGIS-EAU.

4- La préparation des travaux à venir

La suite du chantier correspond à la mise en œuvre de la charpente métallique qui interviendra sur site à compter de la sem. 23 comme suit :

Sem. 23/24 : installation et recépage des pieux,

Sem. 25/26 : montage à terre de toute la structure

Sem. 27/28 : Mise en place sur les pieux de la structure.

Sem. 25 à 30: Mise en œuvre du platelage bois

La défaillance de SOROMETAL a retardé nos travaux qui vont devoir se dérouler en période de forte affluence touristique. TETIS/DLOCEAN envisage son emprise tel que présenté sur le plan joint et pour laquelle je suis à votre disposition pour toute concertation en vue de la délivrance à l'entreprise d'un arrêté leur autorisant une zone de travail identifiée et sécurisée.

Je vous précise que j'informe parallèlement la compagnie Croisières Inter-Iles du retard de livraison de l'ouvrage.

Je reste à votre écoute pour toute remarque ou toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef du Service Maritime Départemental,

» » »

A la lecture de ces lignes vous avez vite compris que nous allons rencontrer beaucoup de difficultés durant les mois de juin et juillet prochains. La zone de l'embarcadère sera d'un accès particulièrement difficile puisque l'espace y sera TRES RESTREINT. Chacun de nous, plaisanciers, CNT, professionnels devront patienter, parfois prendre sur lui-même pour que notre loisir ne se transforme en cauchemar. Christian DANIGO, Jacques GAUTIER et moi-même seront au contact permanent avec la Municipalité pour essayer d'aplanir les difficultés qui ne manqueront pas de surgir.

extrait de OUEST FRANCE du 20 mai 2008 (compte rendu du Conseil municipal)

Travaux à l'embarcadère. Serge Kubryk informe le conseil que les travaux devraient être terminés pour le 27 juillet. Philippe Brûlon s'inquiète : « **compte tenu des nuisances provoquées par ces travaux, ne serait-il pas plus sage de les suspendre jusqu'à fin septembre ?** » Réponse de Serge Kubryk « **Je partage tout à fait cet avis, mais c'est le conseil général qui est maître d'œuvre et il a passé des contrats avec la société des croisières Inter-Îles.** » Les travaux de pose du tablier de l'embarcadère sont programmés entre le 15 et le 30 juin.

Rappel des activités de la saison 2008

Mardi 17 JUIN à partir de 19 Heures

Pot de Remerciement des Sponsors

Dimanche 22 JUIN

Assistance course de paddle board organisée par le CNT

Début JUILLET

Réunion sécurité avec les pompiers

Réunion avec les CRS démonstrations d'utilisation des annexes

Samedi 19 et Dimanche 20 JUILLET

assistance course de kite surf et planche à voile organisée par le CNT

Samedi 26 JUILLET

Concours de pêche en mer et Sardinade

Début AOUT

Réunion avec les CRS démonstrations d'utilisation des annexes

Samedi 9 AOUT

Assemblée Générale et repas du soir qui se dérouleront **au Pavillon de l'AUNIS**

Mercredi 13 AOUT

Assistance épreuve d'aquathlon,

???? AOUT

Sortie en mer organisée par l'AMP

Complément d'informations dans les prochains jours

Dimanche 10 AOUT

Assistance raid catamaran organisé par le CNT

Vendredi 15 AOUT

Bénédictio de la gerbe

lors de la célébration de la Messe en Plein Air. Lieu non défini à ce jour

Samedi 16 AOUT

Cérémonie des disparus en mer

LE MOT DU VICE PRESIDENT

Comme le dit notre Président, il faut nous serrer les coudes si nous voulons préserver notre loisir favori. Il faut donc inciter vos Amis et Proches à venir nous rejoindre. Plus nous serons plus l'impact sera important. Pour le concours de pêche de cette année il est impératif pour ceux qui veulent participer de vous inscrire rapidement afin que nous puissions organiser au mieux cette manifestation.

Cette Année je serai accompagné par notre ami Alain BRAUD qui prendra Ma suite comme organisateur pour l'Année 2009. Je le remercie au nom de notre Association et lui souhaite bon vent.

Des Adhérents sont inquiets pour les Tailles Minimales de capture des Espèces de poissons.

Je suis en relation avec les Affaires Maritimes des Sables d'Olonne qui vont m'envoyer la réglementation pour notre circonscription. Aussitôt l'info reçue elle vous sera communiquée. Pour l'instant l'Arrêté du 19 Mars 2007 est en vigueur. Nous respecterons donc ce règlement comme l'Année dernière

Je vous souhaite à tous une bonne saison malgré les problèmes que nous allons rencontrer au niveau des Embarquements et Débarquements pendant la période des travaux de l'estacade mais avec de la bonne volonté et un peu de patience nous arriverons à concilier et régler ces petits inconvénients

LE MOT DE SYLVIE

Comme nous l'avions évoqué, la sortie en mer organisée par l'AMP pour les membres de l'AMP était prévue à la Rochelle. Ce projet n'a pu aboutir, réservation trop tardive auprès de la capitainerie.

Nous projetons de nous rendre sur Bourgenay. Merci de nous donner votre avis, peut-être même une autre destination et de nous dire, dès à présent si vous êtes intéressés, afin de concrétiser TRES RAPIDEMENT cette sortie début août sur 1 ou 2 jours suivant la destination retenue.

Je vous rappelle, que pour bénéficier des réductions chez certains commerçants, annonceurs, vous devez présenter votre carte fédérale à jour avec le timbre 2008. Chacun d'entre vous qui a réglé sa cotisation a reçu soit le timbre soit sa carte et son timbre avec le reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôts. En cas de perte, merci de me le faire savoir, je vous établirai un duplicata.

Je serai à la Tranche durant la semaine 25 et disponible lors de la permanence le samedi 21 juin pour vous rencontrer.

A ce jour, 85 adhérents ont réglé leur cotisation.